

# Cumuler des emplois : une habitude bien ancrée

Deborah Sussman

De plus en plus de travailleurs canadiens s'adonnent au cumul d'emplois. Au cours des 20 dernières années, leur nombre a plus que triplé, dépassant largement le taux de croissance de l'ensemble de l'emploi, qui a atteint 40 % durant la même période. À l'exception d'un bref temps d'arrêt entre 1993 et 1995, le nombre de personnes occupant plus d'un emploi, du moins chez les femmes, n'a pas cessé d'augmenter<sup>1</sup>.

Plusieurs raisons poussent les gens à cumuler des emplois. Certains travailleurs cherchent à se protéger contre les fluctuations du revenu tiré d'un travail autonome ou contre la perte éventuelle de leur emploi. En outre, les entreprises cherchent toujours davantage à faire correspondre le recrutement et la mise à pied des travailleurs aux fluctuations de la demande pour leurs biens et services<sup>2</sup>. En réaction à cette tendance, de plus en plus de personnes se protègent en occupant plusieurs emplois au cas où l'un d'eux disparaîtrait. D'autres ont besoin de suppléer au revenu tiré de leur emploi principal. D'autres encore, notamment les étudiants et les jeunes gens peu spécialisés, souhaitent élargir leur expérience de travail. Les personnes qui occupent plus d'un emploi peuvent également le faire pour d'autres raisons d'ordre non financier, notamment pour des motifs personnels.

Le présent article compare la situation actuelle du cumul d'emplois à celle d'il y a 10 et 20 ans. Advenant des écarts, il en examine certaines des raisons sous-jacentes. Enfin, il prend la situation américaine comme point de comparaison (voir *Sources des données et définitions*).

---

*Deborah Sussman est au service de la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. Pour plus de renseignements au sujet de cet article, veuillez communiquer avec Ernest B. Akyeampong au (613) 951-4624.*

## Sources des données et définitions

La principale source de données du présent article est l'Enquête sur la population active (EPA), menée chaque mois auprès de quelque 55 000 ménages canadiens. Pour les besoins de l'EPA, toute personne (y compris les travailleurs autonomes) qui a deux emplois ou plus ou qui possède et exploite deux entreprises ou plus en même temps est considérée comme une personne qui s'adonne au cumul d'emplois. L'emploi principal est celui auquel la personne consacre habituellement le plus grand nombre d'heures pendant la semaine de référence de l'enquête; il en va de même de l'entreprise principale. Les renseignements sur le travail à temps plein ou partiel, l'industrie, la profession et la rémunération concernent l'emploi principal.

Les données sur l'industrie associée au deuxième emploi, les horaires de travail, les régimes de travail atypiques, les avantages sociaux, la permanence de l'emploi, le taux de syndicalisation et les raisons du cumul d'emplois sont tirées de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1995 (EHCT),

menée en supplément à l'EPA de novembre 1995. L'EHCT de 1995 a également recueilli des données sur la taille de l'établissement et sur la rémunération (pour plus de renseignements, voir Statistique Canada, 1998).

Les données sur le régime de travail du deuxième emploi sont tirées de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1991, menée en supplément à l'EPA de novembre 1991. L'EHCT de 1991 a également recueilli des données sur la répartition des emplois secondaires selon l'industrie, les raisons du cumul d'emplois, les horaires de travail, les régimes de travail atypiques et le taux de syndicalisation. Les questions sur le cumul d'emplois s'adressaient uniquement aux personnes ayant plus d'un emploi et dont l'emploi principal était un travail rémunéré.

Les données relatives aux États-Unis sont tirées de la Current Population Survey (CPS), une enquête qui équivaut sensiblement à l'EPA canadienne. L'âge minimum des répondants dans le cas de la CPS est 16 ans, comparativement à 15 ans dans le cas de l'EPA.

## Cumul d'emplois plus fréquent chez les femmes

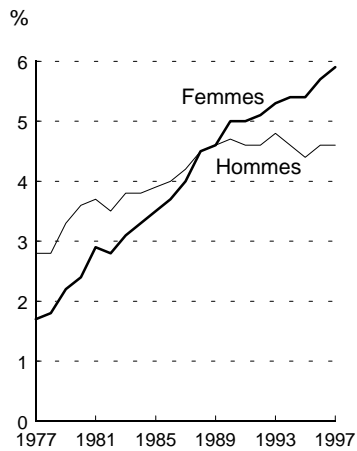
En 1997, environ 723 000 travailleurs, soit un peu plus de 5 % des personnes occupées, avaient plus d'un emploi. La proportion de tels travailleurs progresse plus ou moins régulièrement depuis 1977, année où le taux<sup>3</sup> n'était que de 2 %. En outre, la répartition selon le sexe a changé de façon spectaculaire au cours de la période (graphique A). En 1977, les trois quarts des personnes occupant plus d'un emploi étaient des hommes, alors qu'au début des années 90, environ la moitié étaient des femmes. En 1997, les femmes étaient un peu plus nombreuses que les hommes à cumuler des emplois, même si elles ne

représentaient que 45 % des personnes occupées. Leur taux plus élevé de cumul d'emplois (6 % contre 5 % chez les hommes) témoigne de cette réalité.

## L'âge et le niveau d'instruction jouent un rôle important

Le cumul d'emplois demeure plus répandu chez les travailleurs qui ont fait au moins des études postsecondaires partielles que chez ceux qui possèdent au plus un diplôme d'études secondaires (6 % contre 4 % en 1997). En 1997, quelque 22 % des personnes cumulant des emplois étaient titulaires d'un diplôme universitaire, contre seulement 19 % de celles qui occupaient un seul emploi. Cette tendance

**Graphique A**  
**Les femmes sont désormais plus touchées par le cumul d'emplois.**



Source : Enquête sur la population active

touche davantage les femmes, comme en témoignent les taux élevés de cumul d'emplois dans les domaines de la santé et des services sociaux et de l'enseignement, qui exigent habituellement une formation post-secondaire partielle et qui emploient beaucoup de femmes.

Les jeunes adultes (20 à 24 ans), dont plusieurs éprouvent des difficultés particulières à trouver de l'emploi à temps plein, ont enregistré en 1997 le taux de cumul d'emplois le plus élevé (7 %). Ce taux augmente régulièrement depuis 1977 (tableau 1). Le taux de cumul d'emplois des étudiants de ce groupe d'âge était légèrement plus élevé (8 %), peut-être en raison de l'alourdissement du fardeau financier lié aux études postsecondaires. Les adolescents (15 à 19 ans) ont enregistré le deuxième taux en importance (6 %). Parmi eux, les non-étudiants étaient beaucoup plus susceptibles que les étudiants de cumuler des emplois (8 % contre 4 %). Tout au plus munis d'un diplôme d'études secondaires, ces non-étudiants font parfois

face à de sérieux obstacles dans la recherche d'un travail à temps plein assorti d'une rémunération satisfaisante. Comme le nombre d'adolescents cumulant des emplois a doublé depuis 1977 et que le nombre de ceux qui travaillent a chuté de plus de 25 %, le taux de cumul d'emplois de ce groupe d'âge a presque triplé au cours des deux dernières décennies.

### Où se concentre le cumul d'emplois?

En 1977, la profession<sup>4</sup> qui enregistrait le plus fort taux de cumul d'emplois était l'agriculture<sup>5</sup>; en 1997, la médecine et les soins de santé, ainsi que les sciences sociales, ont enregistré la plus forte fréquence de cumul d'emplois (tableau 2). Plus précisément, le nombre de personnes cumulant des emplois et dont l'emploi principal était en médecine et soins de santé a plus que septuplé au cours de la période, tandis que le nombre de

celles dont l'emploi principal était lié au sciences sociales a sextuplé. On associe aux professions de la médecine et des soins de santé un taux élevé d'emploi à temps partiel (28 %) et des horaires de travail qui se prêtent plus facilement au cumul d'emplois. D'autres professions qui ont un taux élevé de travail à temps partiel (notamment les services; les domaines artistique, littéraire et récréatif; et la vente) ont également enregistré un taux de cumul d'emplois supérieur à la moyenne en 1997.

Le profil selon l'industrie correspond à celui des professions : en 1997, on a observé des taux élevés de cumul d'emplois dans la santé et les services sociaux (8 %), l'enseignement (7 %) et les industries primaires (7 %) (tableau 3). L'enquête sur les horaires et les conditions de travail révèle qu'en novembre 1991 les personnes cumulant des emplois étaient le plus portées à occuper leur deuxième em-

**Tableau 1**  
**Personnes cumulant des emplois, selon l'âge et le sexe**

	Personnes cumulant des emplois			Taux de cumul d'emplois		
	1977	1987	1997	1977	1987	1997
	milliers			%		
<b>Les deux sexes</b>	<b>240</b>	<b>510</b>	<b>723</b>	<b>2,4</b>	<b>4,1</b>	<b>5,2</b>
15 à 19 ans	21	40	42	2,1	4,4	5,8
20 à 24 ans	31	77	92	2,0	4,7	7,1
25 à 44 ans	126	285	414	2,7	4,3	5,4
45 à 64 ans	59	103	170	2,2	3,4	4,1
65 ans et plus	3	5	5	1,7	2,8	2,2
<b>Hommes</b>	<b>175</b>	<b>297</b>	<b>355</b>	<b>2,8</b>	<b>4,2</b>	<b>4,6</b>
15 à 19 ans	12	21	19	2,3	4,5	5,2
20 à 24 ans	19	41	38	2,2	4,7	5,5
25 à 44 ans	95	163	203	3,2	4,3	5,0
45 à 64 ans	47	67	91	2,6	3,7	3,9
65 ans et plus	2	4	3	1,7	3,2	2,3
<b>Femmes</b>	<b>65</b>	<b>213</b>	<b>368</b>	<b>1,7</b>	<b>4,0</b>	<b>5,9</b>
15 à 19 ans	9	19	23	2,0	4,3	6,5
20 à 24 ans	12	36	55	1,8	4,6	8,8
25 à 44 ans	31	121	211	1,9	4,2	6,0
45 à 64 ans	12	36	79	1,4	3,1	4,5
65 ans et plus	--	--	--	--	--	--

Source : Enquête sur la population active

Tableau 2  
Personnes cumulant des emplois, selon la profession

	Personnes cumulant des emplois			Taux de cumul d'emplois		
	1977	1987	1997	1977	1987	1997
	milliers			%		
<b>Ensemble des professions</b>	<b>240</b>	<b>510</b>	<b>723</b>	<b>2,4</b>	<b>4,1</b>	<b>5,2</b>
Gestion et administration	16	58	81	2,3	3,9	4,2
Sciences naturelles	7	16	22	2,0	3,7	3,5
Sciences sociales	4	10	25	3,0	4,8	8,0
Religion	--	3	2	--	8,4	5,3
Enseignement	19	34	52	4,0	6,4	7,8
Médecine et soins de santé	9	32	64	2,0	5,1	8,5
Domaines artistique, littéraire et récréatif	6	17	26	4,5	7,1	7,9
Travail de bureau	34	75	94	1,9	3,6	4,9
Vente	24	48	79	2,2	4,1	5,6
Services	30	79	118	2,4	4,8	6,3
Secteur primaire	2	4	5	1,6	3,0	3,5
Agriculture	26	33	35	5,1	6,8	7,8
Transformation	8	9	12	2,0	2,5	3,4
Usinage	4	8	6	1,7	3,0	2,4
Fabrication, assemblage et réparation	18	26	35	2,0	2,6	3,1
Construction	14	22	24	2,1	3,1	3,4
Exploitation de matériel de transport	12	19	24	2,9	4,1	4,5
Manutention	5	9	12	2,1	3,0	3,7
Autres métiers	3	6	7	2,3	3,8	4,2

Source : Enquête sur la population active

ploi<sup>6</sup> dans le commerce de détail (17 %), la santé et les services sociaux (y compris la religion) (16 %), l'enseignement (15 %) ou l'hébergement et la restauration (12 %).

Les personnes cumulant des emplois et dont l'emploi principal touchait l'enseignement, la santé et les services sociaux ou le commerce de détail étaient plus susceptibles d'occuper leur deuxième emploi dans le même domaine d'activité que le premier. À l'opposé, celles qui détenaient un premier emploi lié aux industries manufacturières occupaient rarement leur deuxième emploi dans ces mêmes industries (Cohen, 1994).

### Le cumul d'emplois se traduit par de nombreuses heures de travail

Les travailleurs à temps partiel cumulent vraisemblablement des emplois

pour augmenter leur nombre d'heures de travail. En 1977, seulement 20 % des personnes occupant plus d'un emploi travaillaient à temps partiel dans leur emploi principal, contre 35 % en 1997. En outre, le taux de cumul d'emplois des travailleurs à temps partiel (10 %) était plus de deux fois supérieur à celui des travailleurs à temps plein (4 %). Cette tendance était plus prononcée chez les femmes. Les personnes qui avaient un travail à temps partiel non choisi<sup>7</sup> étaient encore plus susceptibles de cumuler des emplois (12 %), ce qui autorise à penser que l'incapacité de trouver du travail à temps plein peut constituer un important facteur de motivation à occuper plus d'un emploi.

À cet aspect s'ajoute celui du nombre d'heures habituellement travaillées qui, depuis 1977, diminue à la fois chez les personnes cumulant des emplois et chez celles qui en occupent

un seul<sup>8</sup>. En 1997, les personnes auxquelles on associait plus d'un emploi consacraient habituellement une moyenne de 32,6 heures par semaine à leur emploi principal et 13,9 heures à d'autres emplois. C'est dire qu'en moyenne, les personnes cumulant des emplois travaillaient habituellement 46,5 heures dans l'ensemble de leurs emplois. Donc, même si le nombre d'heures habituelles dans l'emploi principal n'était que légèrement inférieur à la moyenne de 37,0 observée chez les travailleurs occupant un seul emploi, les personnes cumulant des emplois compensaient amplement l'écart en occupant des emplois supplémentaires.

En moyenne, les femmes qui cumulaient des emplois travaillaient habituellement moins d'heures que leurs homologues masculins. En 1997, elles ont travaillé en moyenne 40,3 heures dans l'ensemble de leurs emplois, contre 52,8 heures chez les hommes.

### Le cumul d'emplois et la famille

L'état matrimonial ou la présence d'enfants influencent-ils la décision de cumuler des emplois? On pourrait supposer que les célibataires, notamment les jeunes gens sans obligations familiales, sont plus portés à cumuler des emplois, car ils ont à la fois plus de temps et moins d'expérience de travail que d'autres. Effectivement, parmi les travailleurs de moins de 25 ans qui cumulaient des emplois, la fréquence était supérieure chez les personnes sans enfants (8 % contre 6 %). On pourrait également croire que les parents de jeunes enfants cumulent des emplois pour subvenir aux besoins de la famille. Cela n'était toutefois pas le cas en 1997 : les travailleurs qui occupaient un deuxième emploi le faisaient à peu près dans la même proportion, qu'ils aient ou non des enfants à charge (de moins de 18 ans) demeurant à la maison.

Parmi les travailleurs dont le conjoint était occupé, la fréquence du cumul d'emplois était plus élevée chez celles dont le conjoint était un

**Tableau 3**  
**Personnes cumulant des emplois, selon l'industrie**

	Personnes cumulant des emplois			Taux de cumul d'emplois		
	1977	1987	1997	1977	1987	1997
	milliers			%		
<b>Ensemble des industries</b>	<b>240</b>	<b>510</b>	<b>723</b>	<b>2,4</b>	<b>4,1</b>	<b>5,2</b>
Industries primaires	26	36	38	4,6	6,1	7,0
Industries manufacturières	38	55	61	1,9	2,6	2,8
Construction	13	22	27	1,9	3,2	3,6
Transport et entreposage	12	19	25	2,4	3,7	4,2
Communications	5	11	15	2,2	3,8	4,6
Services publics	2	4	6	2,0	3,3	4,3
Commerce	36	83	123	2,1	3,8	5,1
De gros	12	23	30	2,4	4,1	4,5
De détail	24	60	93	1,9	3,7	5,4
Finances, assurances et affaires immobilières	10	26	30	1,8	3,5	3,7
Services aux entreprises	7	30	46	2,1	4,9	4,6
Services gouvernementaux	22	37	38	3,0	4,3	4,8
Enseignement	27	48	70	3,7	5,8	7,3
Santé et services sociaux	16	59	117	2,0	5,0	8,2
Hébergement et restauration	10	33	57	2,2	4,5	6,3
Autres services	14	40	66	2,8	5,3	6,5

Source : Enquête sur la population active

(7 %); toutes ces provinces comptent une importante population agricole. Terre-Neuve a inscrit le taux le plus faible (3 %). Le rang de chacune des provinces à cet égard n'a guère changé depuis 1977, sauf que le cumul d'emplois a enregistré au cours de la période le plus fort taux de croissance en Colombie-Britannique, et le plus faible à l'Île-du-Prince-Édouard (graphique B).

Dans les provinces où il est difficile de trouver un emploi, en trouver un deuxième l'est d'autant plus. À preuve, les provinces de l'Est et le Québec, auxquelles on associait des taux de chômage plus élevés que la moyenne, avaient aussi des taux de cumul d'emplois plus faibles que la moyenne.

On a également établi un lien entre le cumul d'emplois et le travail à temps partiel (Cohen, 1994). À l'exception de l'Alberta, toutes les provinces ayant enregistré en 1997 un fort taux de cumul d'emplois avaient un taux de

travailleur autonome (8 %) que chez celles dont le conjoint était un travailleur rémunéré (5 %). L'échelle de rémunération horaire du conjoint semblait avoir peu d'incidence sur le taux de cumul d'emplois. Contre toute attente, les travailleurs les moins susceptibles de cumuler des emplois étaient ceux dont le conjoint était en chômage ou inactif.

**Répartition par province**

Les taux de cumul d'emplois diffèrent considérablement selon les provinces. Les variations dans la répartition de l'emploi selon l'industrie et selon la profession, de même que dans les taux de travail autonome, de travail à temps partiel et de chômage, peuvent influencer sur les taux provinciaux de cumul d'emplois.

En 1997, la province ayant enregistré le plus fort taux de cumul d'emplois était la Saskatchewan (10 %), suivie du Manitoba (8 %) et de l'Alberta

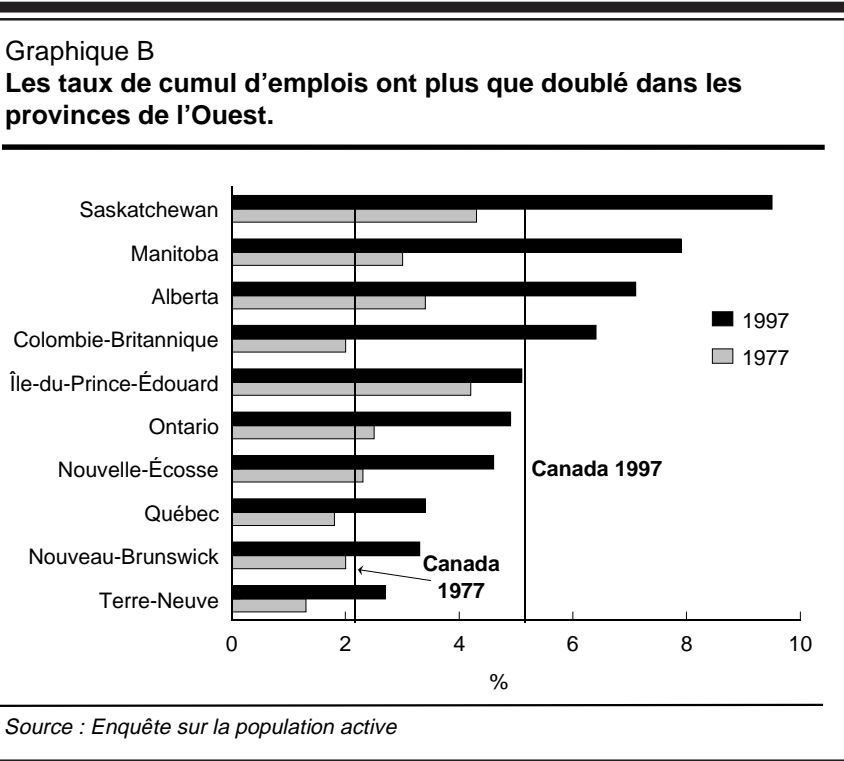


Tableau 4  
Personnes cumulant des emplois, selon la catégorie  
d'emploi, 1997

	Emploi secondaire		
	Ensemble des catégories	Travailleur rémunéré	Travailleur autonome *
	milliers		
<b>Emploi principal</b>			
Les deux sexes	723	419	304
Travailleur rémunéré	574	351	223
Travailleur autonome *	148	68	81
Hommes	355	170	185
Travailleur rémunéré	270	137	133
Travailleur autonome *	85	33	52
Femmes	368	249	120
Travailleur rémunéré	305	214	91
Travailleur autonome *	63	34	29
		%	
Les deux sexes	100	58	42
Travailleur rémunéré	100	61	39
Travailleur autonome *	100	45	55
Hommes	100	48	52
Travailleur rémunéré	100	51	49
Travailleur autonome *	100	39	61
Femmes	100	68	32
Travailleur rémunéré	100	70	30
Travailleur autonome *	100	54	46

Source : Enquête sur la population active

\* Comprend le Travail familial non rémunéré.

travail à temps partiel supérieur à la moyenne. De même, c'est à Terre-Neuve, où le cumul était le plus faible, que l'on observait le plus faible taux de travail à temps partiel.

### Cumul d'emplois et travail autonome

Au cours des deux dernières décennies, le lien entre le cumul d'emplois et le travail autonome s'est confirmé. En 1977, moins de la moitié (42 %) des personnes cumulant des emplois possédaient et exploitaient une entreprise, une ferme ou un cabinet professionnel – ou aidaient un membre de leur famille à le faire –, et ce, que ce soit dans le cadre de leur emploi principal ou secondaire. En 1997, c'était le cas de 51 % des personnes cumulant des emplois.

Quels sont les facteurs de motivation? Selon la nature de l'emploi principal, le travail autonome peut assurer un revenu stable ou servir de transition entre deux carrières. Il peut aussi constituer un débouché commercial pour un passe-temps ou un intérêt personnel (Webber, 1989). En 1997, environ une personne cumulant des emplois sur cinq avait un travail autonome comme emploi principal, alors que deux sur cinq avaient un tel travail comme deuxième emploi (tableau 4). Le premier ratio est demeuré à peu près le même depuis 1977, tandis que le second a augmenté considérablement.

### Comment ces travailleurs y arrivent-ils?

Certains travailleurs cumulent des emplois simplement parce que leur

horaire de travail leur permet de le faire. L'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1995 a examiné les pratiques de travail des travailleurs rémunérés dans leur emploi principal, en demandant notamment s'ils travaillaient ou non à domicile. En novembre 1995, les personnes cumulant des emplois étaient moins susceptibles que les personnes occupant un seul emploi de travailler du lundi au vendredi seulement (49 % contre 62 %), et plus susceptibles de travailler moins de cinq jours par semaine (10 % contre 5 %) ou seulement la fin de semaine (14 % contre 11 %). Elles étaient aussi plus susceptibles de travailler des jours différents d'une semaine à l'autre (21 % contre 19 %), de travailler le soir, la nuit ou selon un autre horaire irrégulier (28 % contre 20 %) ou de travailler à domicile (11 % contre 9 %). Ces horaires de travail atypiques sont les plus propices au cumul d'emplois, car ils permettent d'occuper un deuxième emploi pendant les congés ou dans le contexte de postes rotatifs.

L'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1991 portait également sur le régime de travail du deuxième emploi. En novembre 1991, de façon générale, les personnes qui s'adonnaient au cumul consacraient un ou deux jours par semaine à leur deuxième emploi, souvent la fin de semaine. Près de la moitié des personnes cumulant des emplois déclaraient que ces jours variaient d'une semaine à l'autre (Siroonian, 1993).

### Les raisons du cumul d'emplois

Le seul fait de savoir où et comment se produit le cumul d'emplois n'explique qu'en partie ce pourquoi une personne occupe un deuxième emploi. L'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1995 demandait aux travailleurs la raison principale pour laquelle ils cumulaient des emplois. La réponse la plus fréquente était «payer les dépenses normales du ménage» (28 %). Toutefois, la raison connue sous le libellé «aime ce

## Le cumul d'emplois aux États-Unis<sup>10</sup>

Au cours des deux dernières décennies, le marché canadien du travail a connu une évolution très différente de celle du marché américain. Par exemple, la croissance de l'emploi – notamment celle de l'emploi à temps plein – a été rapide aux États-Unis, mais plus graduelle au Canada. Le chômage a aussi été beaucoup moins élevé aux États-Unis qu'au Canada.

Comment la réalité du cumul d'emplois a-t-elle différé entre les deux pays au cours de cette période? Selon la Current Population Survey menée aux États-Unis, 7,9 millions de personnes, soit 6 % des travailleurs rémunérés américains, occupaient plus d'un emploi en 1997 (tableau 1). Ce taux est supérieur à celui du Canada, mais l'écart s'est amenuisé au cours des 20 dernières années. Pendant les années 70, le nombre d'Américains cumulant des emplois a progressé à peu près au même rythme que l'ensemble de l'emploi, soit d'environ 5 % tout au long de la décennie. Par contraste, le nombre de personnes cumulant des emplois au Canada a augmenté beaucoup plus rapidement que l'ensemble de l'emploi, pour porter le taux à 3 % en 1980. Au cours des années 80, stimulé par l'accroissement des débouchés et par la volonté des travailleurs d'assumer leurs besoins économiques, le cumul d'emplois a atteint aux États-Unis des niveaux sans précédent, le taux se stabilisant à environ 6 % au début des années 90. En 1996, la fréquence du cumul d'emplois était pratiquement la même chez les hommes et chez les femmes (Stinson, 1997). Au Canada, le cumul d'emplois s'est aussi accéléré au cours des années 80, et il a continué d'augmenter; en outre, depuis 1990, le taux enregistré par les femmes a été supérieur à celui des hommes.

Dans les deux pays, la croissance du cumul d'emplois masque des changements importants dans la répartition des travailleurs occupant plus d'un emploi. Aux États-Unis, le recul observé chez les hommes a été compensé par une hausse rapide chez les femmes. Au Canada, par contre, le taux de cumul d'emplois a augmenté chez les deux sexes. Chez les Américains, les hommes de 35 à 44 ans ont enregistré en 1997 le taux de cumul d'emplois le plus fort;

Tableau 1  
Taux de cumul d'emplois selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, 1997

	États-Unis			Canada		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	%					
<b>Ensemble des âges (16 ans et plus)</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>	<b>6,2</b>	<b>4,6</b>	<b>4,0</b>	<b>5,4</b>
16 à 19 ans	5,0	4,2	5,7	5,8	5,0	6,6
20 à 24 ans	6,5	5,9	7,3	7,0	5,3	8,8
25 à 34 ans	6,1	6,2	6,0	5,2	4,7	5,8
35 à 44 ans	6,6	6,7	6,5	4,6	4,0	5,4
45 à 54 ans	6,6	6,4	6,8	3,6	3,0	4,2
55 à 64 ans	5,1	5,3	4,8	2,8	2,8	2,9
65 ans et plus	3,1	3,3	2,6	1,2	1,3	1,0
Célibataire (jamais marié)	6,3	5,7	7,1	5,6	4,4	7,1
Marié	5,9	6,3	5,4	4,2	3,8	4,7
Autre	6,8	6,0	7,4	4,8	3,6	5,6

Sources : Canada, Enquête sur la population active; États-Unis, Current Population Survey

Tableau 2  
Nombre moyen d'heures habituelles de travail des personnes cumulant des emplois, 1997

	Ensemble des emplois	Emploi principal	Emploi secondaire
<b>États-Unis</b>			
Les deux sexes	48,3	35,2	13,1
Hommes	52,6	38,5	14,0
Femmes	43,5	31,5	12,0
<b>Canada</b>			
Les deux sexes	45,6	31,9	13,7
Hommes	51,6	36,3	15,3
Femmes	40,2	28,0	12,2

Sources : Canada, Enquête sur la population active; États-Unis, Current Population Survey

chez les Canadiens, l'honneur revient aux hommes de 20 à 24 ans. Aux États-Unis comme au Canada, les femmes de 20 à 24 ans avaient le taux de cumul d'emplois le plus élevé. Aux États-Unis, les hommes

Tableau 3  
Taux de cumul d'emplois, selon l'industrie, 1997

	États-Unis	Canada
	%	
<b>Ensemble des industries</b>	<b>6,1</b>	<b>4,6</b>
Industries primaires	4,9	5,2
Industries manufacturières	4,5	2,6
Construction	4,4	2,6
Transport et entreposage	5,3	3,8
Communications	5,0	4,4
Services publics	5,8	4,0
Commerce	5,4	4,5
De gros	5,3	3,8
De détail	5,4	4,8
Finances, assurances et affaires immobilières	5,9	3,1
Services aux entreprises	5,7	3,4
Services gouvernementaux	8,7	4,8
Enseignement	9,6	7,1
Santé et services sociaux	8,0	7,8

Sources : Canada, Enquête sur la population active; États-Unis, Current Population Survey

## Le cumul d'emplois aux États-Unis<sup>10</sup> (fin)

mariés étaient plus susceptibles de cumuler des emplois, alors qu'au Canada, c'était plutôt le cas des hommes célibataires. Dans les deux pays, les femmes célibataires étaient plus susceptibles de cumuler des emplois que les femmes mariées.

Les personnes qui cumulaient plus d'un emploi aux États-Unis travaillaient un plus grand nombre d'heures que leurs homologues canadiens. La différence tenait cependant au plus grand nombre d'heures qu'elles consacraient à leur emploi principal (tableau 2).

Aux États-Unis, on a observé les taux de cumul d'emplois les plus forts chez les travailleurs dont l'emploi principal appartenait aux domaines de l'enseignement, des services gouvernementaux et de la santé et des services sociaux. Au Canada, il en était de même chez les travailleurs de la santé et des services sociaux, de l'enseignement et du secteur primaire (tableau 3).

Aux États-Unis comme au Canada, les enseignants des collèges et des universités, ainsi que ceux des écoles primaires et secondaires et les travailleurs liés à la santé (soins et évaluation) ont enregistré de forts taux de cumul d'emplois. Aux États-Unis, on a également constaté une fréquence élevée de cumul d'emplois chez les travailleurs des services de protection (policiers et pompiers). Au Canada, cette tendance se confirmait chez les pompiers, mais non chez les policiers (tableau 4).

deuxième emploi» venait au deuxième rang (20 %), ce qui porte à croire que certains travailleurs accordent de l'importance à des critères non financiers. En effet, près de la moitié des personnes cumulant des emplois ont invoqué des raisons non financières<sup>9</sup> (tableau 5), tant chez les hommes que chez les femmes. En outre, les personnes qui avaient un travail autonome comme emploi principal étaient plus susceptibles que les travailleurs rémunérés d'invoquer la raison «aime ce deuxième emploi» et d'«autres raisons liées au travail». Les travailleurs

Tableau 4  
**Taux de cumul d'emplois selon certaines professions et selon le niveau d'instruction, 1995**

	États-Unis	Canada
	%	
<b>Total</b>	<b>6,3</b>	<b>4,4</b>
<b>Profession</b>		
Enseignants, niveaux collégial et universitaire	14,1	8,7
Enseignants, niveaux primaire et secondaire	10,7	5,9
Infirmières autorisées	9,6	7,6
Pompiers	28,1	11,0
Policiers	10,8	2,9
<b>Niveau d'instruction</b>		
Diplôme d'études secondaires ou moins	4,6	3,3
Études postsecondaires partielles	7,4	5,6
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	7,6	4,9
Diplôme universitaire	8,2	5,2

Sources : Canada, *Enquête sur la population active*; États-Unis, *Current Population Survey*

rémunérés avaient plus de chances de donner comme réponse «payer les dépenses normales du ménage» et «autres raisons d'ordre économique» (tableau 5).

Les raisons du cumul d'emplois variaient aussi selon l'âge et les heures de travail (dans l'emploi principal). Les adolescents étaient plus susceptibles de donner comme raison principale «économiser pour l'avenir», tandis que les personnes de 45 à 64 ans étaient plutôt portées à invoquer la raison suivante : «aime ce deuxième emploi». La nécessité de payer les

dépenses normales du ménage était la raison la plus souvent mentionnée par les personnes de 25 à 44 ans. Elle constituait également une préoccupation chez les travailleurs à temps partiel (moins de 30 heures). Ceux qui travaillaient à temps plein citaient plus fréquemment le fait qu'ils aimaient leur deuxième emploi comme raison principale du cumul d'emplois.

## L'incidence d'un faible niveau de rémunération et d'avantages sociaux

À une faible rémunération horaire correspond un taux élevé de cumul d'emplois. Plus précisément, les travailleurs qui gagnaient moins de 10 \$ l'heure dans leur emploi principal ont enregistré en 1997 le taux de cumul d'emplois le plus fort (6 %), et ceux qui gagnaient 20 \$ l'heure et plus, le taux le plus faible (4 %). On observe la même tendance pour la rémunération familiale hebdomadaire, ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle le cumul d'emplois permet d'accroître le revenu familial pour répondre à des besoins financiers. Cette constatation concorde avec les résultats de l'EHCT de 1995, qui montrent que plus de la moitié des répondants ont invoqué des raisons financières pour occuper plus d'un emploi.

L'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1995 a en outre demandé (uniquement aux travailleurs rémunérés) quels étaient les avantages sociaux liés à leur emploi principal (tableau 6). Les personnes cumulant des emplois étaient moins susceptibles que les travailleurs occupant un seul emploi de bénéficier d'un régime de retraite (36 % contre 52 %), d'un régime de soins de santé (42 % contre 60 %) ou d'un régime de soins dentaires (43 % contre 55 %). De même, elles étaient moins susceptibles d'être syndiquées (30 % contre 38 %) ou d'occuper un emploi permanent (83 % contre 89 %). L'écart s'explique en partie par la proportion plus élevée de travailleurs à temps partiel parmi les personnes cumulant des emplois, car le travail à temps partiel

Tableau 5  
**Raison à l'origine du cumul d'emplois**

	Emploi principal	
	Travailleur rémunéré	Travailleur autonome *
	%	
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Payer les dépenses normales du ménage	29	24
Régler des dettes	8	7
Faire un achat spécial	3	1
Économiser pour l'avenir	9	9
Acquérir de l'expérience	4	2
Monter une entreprise	12	11
Aime ce deuxième emploi	18	28
Autres raisons d'ordre économique	11	6
Autres raisons liées au travail	7	12

Source : Enquête sur les horaires et les conditions de travail, novembre 1995

\* Comprend le travail familial non rémunéré.

donne souvent droit à moins d'avantages sociaux que le travail à temps plein. Toutefois, même en tenant compte de ce facteur, on constate que les personnes cumulant des emplois demeureraient proportionnellement

moins nombreuses à bénéficier d'avantages sociaux liés à leur emploi principal. On ignore cependant si le deuxième emploi offrait un ou des avantages sociaux que n'offrait pas l'emploi principal. Dans la négative, il fournissait peut-être le revenu supplémentaire permettant au travailleur d'acheter certains avantages sociaux par ses propres moyens.

### Conclusion

Au cours des deux dernières décennies, le cumul d'emplois a connu une forte croissance, du moins chez les femmes. Tout juste plus de 5 % des travailleurs canadiens occupaient plus d'un emploi en 1997, comparativement à 2 % il y a deux décennies. Quels que soient leur âge, leur profession ou leur régime de travail, de nombreuses personnes cumulent des emplois pour plusieurs raisons, financières ou non. Que ce soit pour suppléer à leur revenu ou pour élargir leur expérience de travail, ces personnes ont opté pour une pratique qui ne disparaîtra vraisemblablement pas de sitôt. □

### Notes

1 Des articles antérieurs de *Perspective* ont porté sur le cumul d'emplois. Voir Webber (1989), Cohen (1994) et Pold (1995).

2 Une étude récente sur les variations de l'ancienneté professionnelle et de la stabilité d'emploi révèle une augmentation de la proportion des emplois à court terme (six mois ou moins) et une diminution de celle des emplois à moyen terme (entre six mois et cinq ans) créés au cours de la période étudiée (1981 à 1994). La proportion des emplois de longue durée n'avait pas changé, ce qui porte à croire que les entreprises ont de plus en plus tendance à employer un noyau de travailleurs qualifiés à temps plein et à recruter des travailleurs occasionnels lorsque la demande le justifie (Heisz, 1996). Osberg, Wien et Grude (1995) ont également constaté que la tendance à recruter au besoin des travailleurs temporaires pour suppléer aux employés permanents s'accroît.

3 Le taux de cumul d'emplois ou sa fréquence correspond au pourcentage de travailleurs cumulant des emplois dans un groupe donné par rapport à l'ensemble des travailleurs appartenant à ce groupe.

4 «Profession» et «industrie» ont trait à l'emploi principal.

5 Cette donnée témoigne du phénomène des «travaux extérieurs», qui a fait l'objet de diverses études, dont celle de Bollman et Smith (1988).

6 L'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1991 visait à recueillir des renseignements sur l'industrie associée au deuxième emploi d'un travailleur (pour plus de détails sur cette enquête, voir *Sources des données et définitions*). L'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR) fournit des renseignements sur l'industrie liée à tous les emplois occupés. Les données les plus récentes sont celles de 1994. Les données pour 1995 et 1996 paraîtront en 1998.

7 Il s'agit de travailleurs qui préféreraient un emploi à temps plein, mais ne peuvent en trouver.

8 Cette situation tient en grande partie aux changements dans le nombre de travailleurs à temps plein et à temps partiel que compte chaque groupe. Dans les deux cas, la proportion de travailleurs à temps

Tableau 6  
**Avantages sociaux associés à l'emploi principal**

	Personnes cumulant des emplois	Personnes ayant un seul emploi
	%	
Régime de retraite	36	52
Régime de soins de santé privé	42	60
Régime de soins dentaires	43	55
Emploi permanent	83	89
Accréditation syndicale *	30	38

Source : Enquête sur les horaires et les conditions de travail, novembre 1995

\* Comprend les membres des syndicats et les personnes qui, sans en être membres, sont protégées par une convention collective.



plein a diminué tout au cours de la période étudiée, plus particulièrement chez les personnes qui cumulent des emplois.

9 L'EHCT offrait quatre choix de réponse à l'égard des raisons non financières : acquérir de l'expérience, monter une entreprise, aime ce deuxième emploi, et autres raisons liées au travail. Les choix quant aux raisons financières étaient les suivants : payer les dépenses normales du ménage, régler les dettes, faire un achat spécial, économiser pour l'avenir, et autres raisons d'ordre économique.

10 La définition américaine du cumul d'emplois diffère de la définition canadienne. Ainsi, les personnes occupant deux emplois à leur compte, ou exerçant un travail autonome (y compris à titre de travailleur familial non rémunéré) comme emploi principal et agissant en qualité de travailleur familial non rémunéré comme emploi secondaire, sont exclues des chiffres américains, mais comprises dans les données canadiennes. Dans cette section seulement, les données canadiennes ont été rajustées en fonction de la définition américaine du cumul d'emplois.

### ■ Documents consultés

AMIRAULT, T. «Characteristics of multiple jobholders, 1995», dans *Monthly Labor Review*, vol. 120, n° 3, mars 1997, p. 9-15.

BOLLMAN, R.D. et P. SMITH. *Intégration de la ferme au marché extérieur et travail hors ferme des membres des ménages agricoles*, n° 11F0019MPF, n° 16 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1988.

Cohen, G.L. «Le cumul d'emplois à la hausse», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 6, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1994, p. 38-46.

HEISZ, A. *Évolution de la durée et de la stabilité de l'emploi au Canada*, n° 11F0019MPF, n° 95 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1996.

OSBERG, L., F. WIEN et J. GRUDE. *Vanishing Job : Canada's Changing Workplaces*, James Lorimer & Co., Toronto, 1995, (document mentionné dans Heisz).

POLD, H. «Famille et cumul d'emplois», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 7, n° 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1995, p. 8-9.

SIROONIAN, J. *Les conditions de travail*, n° 71-535-MPB, n° 6 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1993.

STATISTIQUE CANADA. *Les horaires et conditions de travail des années 90*, n° 71-535-MPB, n° 8 au catalogue, Ottawa, 1998.

STINSON, J.F., Jr. «New data on multiple jobholding available from the CPS», dans *Monthly Labor Review*, vol. 120, n° 3, mars 1997, p. 3-8.

WEBBER, M. «Le cumul d'emplois», dans *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue, vol. 1, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1989, p. 23-33.